

Réponses aux questions écrites des actionnaires

Assemblée Générale du 29 juin 2017

1. Corporate

- **Avez-vous effectué des roadshow ou réunion d'investisseurs en 2016 ?**
Le groupe Europlasma n'a pas participé à des réunions d'investisseurs ou road show spécifiques en 2016. Le groupe s'est concentré sur la mise en place du financement de l'activité (equity line et OCABSA) permettant d'assurer l'obtention de la Final Acceptance de CHO Morcenx.
- **Avez-vous des contacts avec des institutionnels, industriels pour rentrer au capital de la société ?**
Nous sommes en contact avec des acteurs industriels et économiques, mais vous comprendrez que ces informations sont pour le moment confidentielles.
- **Beaucoup de résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) concernent des augmentations de capital avec ou sans suppression de DP. Privilégiez-vous un scénario ?**
Aucun scénario n'est privilégié à ce stade, les solutions sélectionnées seront celles qui créent le plus de valeur pour l'actionnaire.
- **Est-il prévu des mesures pour diminuer le flottant ?**
Des réflexions sont entamées dans ce sens.

Perspectives

Dans le rapport semestriel 2016, il est mentionné p 19. "la signature attendue d'un contrat commercial qui devrait se traduire par la réception d'un premier acompte de 1,2 M€ au 1er trimestre 2017,".

- **Pouvez-vous préciser la nature du contrat ?**
C'est un contrat d'Europlasma Industries concernant l'ingénierie et la fourniture d'un système plasma.
- **Est-ce que la signature du contrat a eu lieu ? Si non, où en sommes-nous sur la signature de ce contrat ?**
Le contrat n'est pas encore signé, son avancement restant dépendant de la mise en place (en cours) par le gouvernement chinois d'un standard de valorisation des déchets toxiques. Les discussions sont toujours en cours, et pourraient se conclure par un contrat plus important qu'initialement prévu.

2. Inertam

- **Est-il prévu une installation type "Inertam" en Région Parisienne, Suisse (oled), Italie ou autre ?**
Des discussions sont toujours en cours.

- **Comment allez-vous financer le four supplémentaire ?**
Nous envisageons plusieurs solutions et nous choisirons la plus adaptée et pertinente.

Cofalit

- **Où en sont les études concernant le stockage d'énergie solaire ?**
Toutes les études théoriques et simulation ont été réalisées avec succès, il faut maintenant passer au stade du pilote et de l'industrialisation, ce qui nécessite des investissements. Deux prototypes industriels de laboratoire intégrant des granulats de Cofalit® sont installés et les essais devraient être réalisés d'ici fin 2017. Aujourd'hui, le marché du stockage de l'énergie est en plein bouillonnement : de nombreuses start-up se positionnent sur l'activité de stockage de l'énergie solaire et de la récupération de l'énergie fatale dans l'industrie.

3. Cho Power

- **Quel est l'objet des négociations entre Europlasma et Gottex ?**
Nous ne pouvons pas nous exprimer sur ce sujet en raison de son caractère confidentiel.

CHO Morcenx

- **Suite à l'obtention de la Final Acceptance, avez-vous enclenché de suite le contrat O&M entre CHOPEX et la SAS CHO Morcenx ?**
La centrale CHO Morcenx est entrée en phase de production commerciale. Les précisions concernant le contrat entre CHOPEX et la SAS CHO Morcenx sont pour le moment confidentielles.
- **Est-il prévu de faire fonctionner les moteurs Caterpillar en exploitation ?**
La FA a été obtenue avec les deux moteurs GE Jenbacher et la turbine en simultanément. Nous étudions l'intérêt technique et économique de remettre en production les deux moteurs Caterpillar d'origine, moins puissants et de moindre rendement.
- **Est-il toujours prévu de raccorder en eau chaude les serres à tomates à proximité de l'usine ? Si oui, quand les travaux seront-ils effectués ?**
7 hectares de serres à tomates sont déjà en exploitation, équipés d'une centrale de cogénération. 55 emplois ont ainsi pu être créés. Nous sommes en discussion avec le développeur pour évaluer la pertinence d'alimenter les tranches suivantes (20 hectares au total) avec la chaleur produite par la centrale CHO Morcenx. Cette alimentation nécessite des investissements importants, la serre étant localisée à 3km de la centrale.
- **Y-a-t-il une mise en demeure de la Dreal ou autres administrations compétentes concernant l'impact environnemental de l'activité de Cho Morcenx ?**
Il n'y a aucune mise en demeure de la Dreal ou d'autres administrations compétentes concernant l'impact environnemental de l'activité de l'usine CHO Morcenx.
- **Avez-vous des soucis quant à la suppression des goudrons ?**
Le procédé développé par CHO Power repose notamment sur la destruction des goudrons grâce à un étage haute température (Turboplasma®). Il s'agit simplement d'un point de vigilance en exploitation. De plus, la capacité de CHO Morcenx à faire fonctionner des moteurs à gaz sur de longues périodes démontre que c'est un point

désormais maîtrisé. Rappelons que CHO Power est le premier à maîtriser cette contrainte technique sur ce type de technologie.

CHO Tiper

- **Un partenaire industriel fait-il partie du financement ?**

Des discussions sont en cours avec des partenaires industriels et des partenaires financiers.

- **Est-ce que le financement est bouclé ?**

Le financement est en cours d'élaboration

- **Gottex fait-il partie du financement ?**

Comme initialement prévu, Gottex Real Asset Fund (GRAF) bénéficie de la capacité à participer au financement des 8 prochaines usines, sous réserve d'apporter les meilleures conditions pour ce financement.

- **Où en êtes avec la Data Room ? Est-elle fermée ?**

La Data room est ouverte

- **Avez-vous prévu d'être majoritaire dans la SPV ?**

Toutes les options sont envisagées. Nous favorisons celle qui créera le plus de valeurs pour nos actionnaires.

- **Avez-vous des nouvelles concernant l'aide « approuvée » de la Banque Européenne d'Investissement ? Etes-vous déjà entré en négociation ou avez-vous déjà signé un contrat avec celle-ci ?**

Les discussions sont toujours en cours. La BEI a confirmé sur son site web son intérêt pour CHO Tiper. Si la BEI souhaite apporter des précisions supplémentaires elle le fera de la même manière

- **La décision de la BEI est-elle soumise à l'obtention de la Final Acceptance de Cho Morcenx ?**

Comme évoqué précédemment, nous sommes en discussions avec la BEI et nous ne manquerons pas de tenir informés les actionnaires de l'évolution.

CHO Locminé

- **Où en est le recours de l'Arssil ?**

Ayant été informé d'un possible second recours de l'Arssil (le premier avait été rejeté par les autorités), nous avons demandé une confirmation officielle de la situation. A ce jour nous n'avons pas de réponse.

Vente Licence CHO Power

- **Avez-vous des contacts avancés avec des partenaires étrangers ? Si oui, lesquels ?**

Nous sommes en contact avec des partenaires étrangers. Les noms sont bien évidemment confidentiels tant que rien n'est contractualisé.

4. Solutions Plasma

Perspectives Solutions Plasma

- Début 2016, une lettre d'intention a été obtenue avec un industriel européen sur la récupération des métaux

- En 2015 et début 2016, 3 études sur le traitement des cendres volantes ont été remises. Deux d'entre elles sont des entités chinoises.

- En 2015, 2 études concernaient la sidérurgie

- **Où en sont-elles ces études et lettre d'intention ?**

La lettre d'intention mentionnée n'a pas eu de suite.

Concernant les études :

- Les trois études concernant la valorisation des cendres volantes ont la capacité de donner lieu, chacune, à des commandes de système plasma. A ce stade, les discussions sont toujours en cours.

- Les deux études dans le domaine de la sidérurgie concernaient le même client avec lequel les discussions sont en cours pour aller plus loin dans la qualification de son projet.

- **La torche à plasma triphasée développée par les Mines, est-elle selon vous une rupture technologique et un concurrent sérieux ?**

Ce concept de torche à plasma n'est pas nouveau et diffère, notamment par la génération d'arc transféré, de la technologie développée par Europlasma qui est essentielle pour le traitement de déchets dangereux. L'autre grande différence entre ces deux technologies est le niveau de maturité et la puissance développée : Europlasma développe ses torches à plasma depuis vingt ans et possède des torches développant jusqu'à 4MW, contre une puissance maximale d'environ 100kW pour celle développée par les Mines. Ce procédé de torche à plasma ne représente pas aujourd'hui une concurrence directe pour Europlasma tant sur l'outil que sur son application.